L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 | payable d'avance.
Do. TRIS FOIS PAR SEMAINE, $10 |

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1840.

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.

WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Baton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFRDY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

Quelle que soit la ruse bien connue du chef de l'administration, ses tendances se manifestent trop clairement par ses actes pour qu'il soit possible de s'y méprendre.

Sans parler de cette affaire de l'Ohio d'où il résulte qu'une somme de quatre cent mille piastres appartenant au public a été employée à acheter des votes, il y a dans la loi de la sous-trésorerie un passage de la plus grande portée, et qui se trouve pour ainsi dire masqué par une rédaction insidieuse.

"Il y aura dans le bâtiment de la trésorerie à "Washington des appartemens pour l'usage du trésorier et des caveaux à l'épreuve du feu et lieux de "sureté pour y garder les deniers publics; et ces "caves et lieux de sureté *sont déclarés être la trésorerie des Etats-Unis.*"

Rien de plus bénin en apparence que ces dispositions; et rien en effet de plus corrupteur et de plus liberticide.

Jusqu'à présent on avait compris par l'expression de "Trésorerie des Etats-Unis" les sommes mises à la disposition du secrétaire de la trésorerie par les collecteurs et receveurs des deniers publics: le "Trésor des Etats-Unis," c'était le total des sommes dont l'Etat pouvait disposer, soit que ces sommes fussent à Washington, soit qu'elles fussent à New-York, ou à la Nouvelle-Orléans. Mais à présent il n'y a que les sommes enfermées dans le nouvel édifice de Washington qui constituent le Trésor des Etats-Unis.

Pour comprendre toute la portée de cette distinction, il faut examiner attentivement les dispositions de la constitution des Etats-Unis relatives à la Trésorerie. L'article 6 de la 9e section porte:

"Aucun argent ne sera tiré de la Trésorerie qu'en "conséquence de dispositions prises par une loi, &c."

Si la *Trésorerie* comprenait, comme autrefois, toutes les sommes mises à la disposition du secrétaire des finances; aucune de ces sommes ne pourrait être dépensée qu'en conséquence d'une disposition législative du Congrès; mais, si au contraire, la Trésorerie ne comprend, comme l'explique le *sub-treasury bill*, que les sommes qui sont *dans le local de la Trésorerie à Washington*, il en résulte que toutes les autres sommes peuvent être tirées de leurs dépôts sans aucune disposition du Congrès et par l'effet seulement de la volonté du président ou du secrétaire des finances.

La constitution portant "qu'aucune somme ne "sera tirée de la Trésorerie qu'en vertu d'une loi" il est évident qu'en restreignant la signification du mot *Trésorerie*, dans l'application, on restreint d'autant la portée de cette disposition de la constitution.

Autrefois, dès qu'une somme avait été mise à la disposition du secrétaire de la Trésorerie, soit qu'elle fût déposée dans une Banque à la Nouvelle Orléans ou à Boston, soit qu'elle restât dans les mains des receveurs sujette aux traites du secrétaire des finances, elle était dans la trésorerie, dans le sens de la constitution, et, comme telle, ne pouvait être retirée, c'est-à-dire dépensée, qu'en vertu d'une loi du Congrès.

Maintenant il n'en est plus ainsi grâce à la loi de M. Van Buren. La *Trésorerie* ne comprend que les sommes qui se trouvent dans le bâtiment affecté à cette partie du service à Washington. Par conséquent le président peut disposer, sans aucune allocation législative, de toutes les sommes qui se trouvent dans les mains de ses agents dans toutes les parties de la République, sauf celles qui sont dans les caveaux de Washington.

Il est aisé de voir le parti que l'administration doit tirer de cette nouvelle doctrine. Du moment que la restriction de la constitution ne s'applique plus qu'à quelques caveaux dans un certain bâtiment à Washington, on aura soin de tenir les deniers publics hors de ces caveaux, dans les mains des receveurs, des collecteurs et autres agens: en un mot partout où la disposition de la constitution *ne les saurait atteindre*.

De cette manière, l'administration se réserve, contrairement à l'esprit de la constitution, la libre disposition de toutes les ressources financières de l'Union, afin sans doute de s'en servir pour influencer les élections à son profit; car il serait absurde de croire que ces manœuvres du pouvoir sont accomplies dans l'intérêt du peuple et de la liberté.

JURISPRUDENCE.

Le juge *Bermudez* de la Cour des Preuves, a prononcé dernièrement une décision qui touche à un point important de jurisprudence; il s'agit des droits que possèdent les étrangers dans notre pays.

Alexandre Milne, mort tout récemment, a laissé des biens considérables qui doivent être partagés conformément à ses dernières volontés. Entr'autres dispositions testamentaires se trouve un legs de cent mille piastres à la ville de Fochabers, en Ecosse, lieu de naissance du testateur. La ville de Fochabers appartient en du moins relève du duc de Richmond, qui a en conséquence présenté à la Cour des Preuves une demande en forme, afin de se faire délivrer la valeur du leg. Les héritiers naturels et les autres légataires de A. Milne ont formé opposition; et la première objection qu'ils ont fait valoir contre les droits du duc de Richmond et de la ville de Fochabers, c'est leur qualité d'étrangers: cela seul, disent-ils, leur enlève la faculté de recevoir un legs quel qu'il soit du défunt. La loi sur laquelle s'appuient les défendeurs, est une disposition de l'article 1477 du code de la Louisiane: "Les donations *inter vivos et causâ mortis*, dit cet article, peuvent être faites en faveur d'un étranger, pourvu que les lois de son pays n'interdisent pas les dispositions du même genre faites au profit d'un citoyen de cet Etat." Or en consultant les lois de l'Ecosse, on trouve que l'une des conditions indispensables pour recueillir un héritage dans ce pays, c'est d'être sujet de la Reine. D'après ce système de jurisprudence, les créances hypothéquées sur des propriétés territoriales sont rangées dans la catégorie des propriétés, aussi bien que les droits sur les terres, soit à titre viager, soit autrement; ces créances et ces droits ne peuvent en conséquence être acquis par un étranger par vente ou par succession. Le legs fait à la ville de Fochabers rentre parfaitement dans la classe dont nous venons de parler, puisque c'est la donation d'une somme d'argent, garantie par une propriété territoriale. Le défunt a fait des legs considérables à diverses institutions de charité situées dans l'Etat; ils ont dû naturellement être acquittés de préférence à ceux qui ont été faits à des étrangers. A l'heure qu'il est, le paiement de ces legs et les autres frais de la succession ont absorbé toutes les valeurs et le reste de l'actif consiste en billets hypothéqués sur des propriétés territoriales. D'après les dispositions que nous avons citées, cet actif ne peut aller à un étranger. Un citoyen de la Louisiane ne serait donc pas apte à hériter d'un legs de même genre qui lui serait fait en Ecosse. Or, notre code demande la réciprocité, et d'après ce principe, le juge Bermudez a fort sagement décidé, selon nous, que le duc de Richmond et la ville de Fochabers n'étaient pas recevables dans leur demande d'être mis en possession du legs fait par Alexandre Milne à la susdite ville.

☞ La malle a manqué aujourd'hui au delà de la Mobile.

HAVANE.

Les journaux que nous recevons de la Havane jusqu'au 4, ne contiennent rien qui ne soit exclusivement d'intérêt local.

INTERIEUR.

DÉPENSE DU CRÉDIT.—*Le Congrès dans sa délibération a voté $60,000 pour les réparations à faire au Fort Adams et une autre somme de même importance pour les travaux publics de Boston. Le département de la guerre vient de donner l'ordre de commencer les travaux, pourvu que les ouvriers consentent à faire crédit au gouvernement jusqu'au avril prochain.*

Nous voyons dans une feuille commerciale que le gouvernement a en circulation des billets de la trésorerie pour des sommes tout minimes que deux piastres et cinquante deux cents et demi. N'est-ce pas déplorable que un gouvernement qui ne veut que des espèces, qui déclame à cor et à cri une circulation sûre, qui détesta si cordialement le crédit! C'est une belle chose que d'être conséquent avec soi-même!

(*Baltimore Patriot.*)

Voyage d'exploration.—Nous avons donné hier quelques nouvelles des navires qui composent l'escadre d'exploration dans la mer du Sud; nous trouvons dans le *Journal of Commerce* l'extrait suivant d'une lettre écrite par une personne qui se trouve à bord du Vincennes:

BAIE DES ILES, *Nouvelle Zelande*, 7 avril 1840.

Je vous ai écrit de Sidney pour vous annoncer notre grande découverte. Nous avions quelque crainte de voir les Français nous enlever l'honneur d'avoir signalé les premiers le nouveau continent; mais heureusement ils ne le peuvent pas; le *Purpolos* avait 14 à 15 jours de plus avant nous. A insulte que la brise sera faite, nous partons pour Tongatabou, nous nous rendrons de là aux îles Fagres, puis aux Sandwich, que nous atteindrons sans doute vers le milieu de juillet, dans notre route vers la côte nordouest. Nous serons sans doute ici dans le mois de décembre. La santé de tout notre monde est excellente.

VARIETES.

LE TRENTE-ET-QUARANTE. (*Suite.*)

Dès ce moment-là, Tobie se prit d'une nouvelle passion pour la peinture; il passa des journées tout entières dans son atelier; chaque jour il entrait et se fermait la porte avec une précaution minutieuse, et le malin-heureux travaillait sans doute à tout hasard, sans but, sans idée et sans espérance.

Cet isolement singulier, cette application inconsonante, éveillèrent la curiosité de Geneviève qui résolut de surprendre Tobie, dans le secret de son travail équivoque et de ses bizarres inspirations; un jour, elle trouva le moyen de se glisser dans l'atelier; elle se cacha derrière les draperies d'une vieille tenture, et Tobie ne tarda point à paraître.

Le fou vint s'asseoir tout près d'une grande toile peinte qui il dépouilla lentement d'une grossière enveloppe, et il se prit à la contempler avec une attention qui ressemblait à de l'extase; au risque de se trahir avec un pas, avec un mouvement, avec un geste, Geneviève s'avança doucement sur la pointe des pieds; elle regarda aussi ce tableau mystérieux qu'elle n'avait point aperçu jusque là, et ses yeux se remplirent de larmes à la vue d'un chef-d'œuvre qui tenait du prodige et de la magie!

Le tableau tout entier représentait le jeu de trente-et-quarante!... Rien n'avait échappé aux souvenirs de l'artiste: ni la variété des figures, ni l'exactitude des lieux, ni la misère des détails et des accessoires; il y avait là des miracles d'observation, d'esprit et de vérité, des caprices de lumière comme savait en trouver le tableau prestigieux de Rembrandt.

On y voyait, d'un bout de la toile à l'autre, des joueurs cerrés, pressés, anonnelés et haletans autour d'une table verte; mon Dieu! on avait dû le trouver, dans la patrimoine, dans les entrailles de ces malheureux dont le sort dépendait du nombre d'une carte; le tapis était jonché de billets de banque, de monceaux d'or et d'argent; le tailleur avait déjà dit: Rien ne va plus; le jeu est fait!—Encore une minute, se disait-il, dans sa voix lente, monotone et sentencieuse; Noire perd, rouge gagne!—Immobile devant cette table, Tobie semblait plus que jamais, avec la pensée, avec le regard fixe, le visage, à la manière des joueurs d'habitude et de profession; ensuite, il tira de sa poche quelques pièces de monnaie, et il les jeta, une à une, le plus sérieusement du monde, sur la table verte de son tableau, contre une toile peinte!.... au milieu de ces poignées d'or qu'il avait fait jaillir de son opulente palette; et puis, il attendit plein d'inquiétude, tremblant, comme autrefois, dans la sentine du Palais-Royal.

Geneviève se sentit émue d'une bien douloureuse pitié; elle n'eût pas la force de se contenir et de se taire; elle frappa légèrement sur l'épaule de Tobie, et lui dit en pleurant:

—Tobie, que faites-vous donc?

—Ce que je fais? répondit-il sourdement; je joue!

—Bientôt, l'histoire de ce magnifique tableau exécuté par Tobie-le-Fou ne fut plus un mystère pour personne dans la ville de Bruges; on accourut de toutes parts dans la maison de Geneviève, pour voir et admirer cette merveille inestimable; le plus riche amateur de l'endroit ne craignait point d'en offrir une somme énorme, une véritable petite fortune!

D'abord, Geneviève repousa de pareilles offres qui ne signifiaient à ses yeux que de l'argent; plus tard, elle entrevit, dans cette ressource inespérée, un moyen de consulter la science de tous les pays au profit de la raison, du salut et de l'avenir de Tobie; on lui donna le conseil de l'emmener bien loin, de soumettre cette imagination frappée, cet esprit malade, aux chances imprévues, aux impressions subites du changement, de la distraction et du voyage; Geneviève cède aux conseils de ses amis, et plus encore aux avis éclairés de l'homme de l'art; elle fit donc un effort sublime de courage, de résignation et d'amour: elle vendit le chef-d'œuvre et se mit en route avec son pauvre aveugle, avec Tobie.

Geneviève ne voulut point visiter la France; elle se rappelait son affreux voyage à Paris.

Elle promena Tobie sur les bords du Rhin, en Allemagne, en Suisse, en Italie; mais ni les surprises les plus effrayantes de la nature, ni les sites les plus hardis, ni les accidens les plus admirables, ni les lacs avec des tempêtes, ni les villes monumentales, ni les campagnes fleuriantes, rien ne fut assez rempli de beauté, d'éclat, de bruit, de puissance et de terreur pour réveiller cette raison endormie, ou pour la ressusciter si elle était morte. A la voix de Geneviève, Tobie regardait en vain les spectacles qui se déroulaient à ses yeux. Il aurait regardé le soleil en face dans toute sa splendeur, sans rien comprendre aux magnificences de la lumière.

Un soir, nos deux voyageurs arrivèrent l'un par tant l'autre, si je puis le dire, dans le joli duché de Lucques.

Lucques est aux petites principautés de l'Italie ce que Baden est aux petites résidences de l'Allemagne: un rendez-vous à la mode pour toutes les aristocraties nomades; une réunion de désœuvrés, de malades imaginaires, d'aventuriers, de joueurs et de touristes; et puis, des eaux thermales dont la vertu n'est point soupçonnée, des bains de Pise, des concerts, des cavalcades, des intrigues, des amours, des romans en action, la roulette et le trente et quarante.

Encore le trente et quarante! quel piège et quel malheur pour Geneviève!

Elle essaya de s'éloigner à l'instant même, sans prendre une minute de repos; elle sentit le besoin de maîtriser Tobie à l'influence terrible du jeu; elle craignit les dangers du tapis vert; et tout à coup, dans le premier accès de fièvre, il porta ses deux mains sur sa poitrine et la déchira jusqu'au sang.

Que s'imagine, un instant, que Tobie allait succomber à tant d'émotion, de fatigue et de bonheur: il pencha mollement sa tête, comme un homme épuisé qui cherche un peu de sommeil; il grimaça comme un fou qu'il était; il regarda tour à tour les sadistes, les croupiers, la banque et les parties; enfin, il prit à pleines mains tout son argent, son trésor tout entier et le poussa sur le tapis vert, comme un enjeu suprême, comme un défi qu'il voulait jeter au hasard!

Il se fit un long silence; le tailleur murmura:

—Le jeu est fait; rien ne va plus!

—Attendez! s'écria Tobie; j'ai mis sur la rouge et je tiens la perdre.... Je tiens sur la noire!

—C'est convenu! répondit le tailleur; et en même instant, les cartes de la partie tombèrent une à une....

—Ah! j'ai gagné!.... s'écria, Tobie, et aussitôt, frappé de mort, le malheureux Tobie-le-Fou tomba sur le tapis vert, comme un jeune homme qui s'est tué d'un coup de pistolet, pour une maîtresse infidèle!

D'abord, Geneviève repousa de pareilles offres qui ne signifiaient à ses yeux que de l'argent; plus tard, elle entrevit, dans cette ressource inespérée, un moyen de consulter la science de tous les pays au profit de la raison, du salut et de l'avenir de Tobie; on lui donna le conseil de l'emmener bien loin, de soumettre cette imagination frappée, cet esprit malade, aux chances imprévues, aux impressions subites du changement, de la distraction et du voyage; Geneviève cède aux conseils de ses amis, et plus encore aux avis éclairés de l'homme de l'art; elle fit donc un effort sublime de courage, de résignation et d'amour: elle vendit le chef-d'œuvre et se mit en route avec son pauvre aveugle, avec Tobie.

Geneviève ne voulut point visiter la France; elle se rappelait son affreux voyage à Paris.

Elle promena Tobie sur les bords du Rhin, en Allemagne, en Suisse, en Italie; mais ni les surprises les plus effrayantes de la nature, ni les sites les plus hardis, ni les accidens les plus admirables, ni les lacs avec des tempêtes, ni les villes monumentales, ni les campagnes fleuriantes, rien ne fut assez rempli de beauté, d'éclat, de bruit, de puissance et de terreur pour réveiller cette raison endormie, ou pour la ressusciter si elle était morte. A la voix de Geneviève, Tobie regardait en vain les spectacles qui se déroulaient à ses yeux. Il aurait regardé le soleil en face dans toute sa splendeur, sans rien comprendre aux magnificences de la lumière.

Un soir, nos deux voyageurs arrivèrent l'un par tant l'autre, si je puis le dire, dans le joli duché de Lucques.

Lucques est aux petites principautés de l'Italie ce que Baden est aux petites résidences de l'Allemagne: un rendez-vous à la mode pour toutes les aristocraties nomades; une réunion de désœuvrés, de malades imaginaires, d'aventuriers, de joueurs et de touristes; et puis, des eaux thermales dont la vertu n'est point soupçonnée, des bains de Pise, des concerts, des cavalcades, des intrigues, des amours, des romans en action, la roulette et le trente et quarante.

Encore le trente et quarante! quel piège et quel malheur pour Geneviève!

Elle essaya de s'éloigner à l'instant même, sans prendre une minute de repos; elle sentit le besoin de maîtriser Tobie à l'influence terrible du jeu; et puis, le jeu et des joueurs; mais soudain, le fou s'avisa de contrarier Geneviève et de lui résister: quand il fallait sortir de cette maison, de cette magnifique hôtellerie où le bruit de l'or se faisait entendre tout le jour et toute la nuit, Tobie s'agenouilla sur le parquet de sa chambre et, se camponnant à un meuble, il jura de demeurer là Lucques tant qu'il lui plairait, sans lui et de repousser la force par la force.

Il fallut céder à la volonté capricieuse de Tobie, comme l'on cède aux fantaisies d'un enfant ou d'un malade.

L'état de ce jeune homme et le dévouement de Geneviève provoquèrent l'attention et l'intérêt de tout le beau monde; on eut pitié de tant de malheur, de jeunesse et d'amour: les hommes s'efforcèrent de distraire Tobie, de l'amuser, de le réjouir; les femmes s'empressèrent autour de Geneviève, avec mille façons charmantes de la consoler, de l'égayer, de la consoler.

Cependant, les nouvelles amies de Geneviève l'obligèrent à venir prendre sa part, dans les plaisirs d'un bal, d'une causerie, d'une fête, d'une promenade, et Tobie profitait bien vite de son absence pour aller se glisser, aux premiers rangs des joueurs, autour de la table du trente-et-quarante; on le laissait faire, en riant, et Tobie jouait tout à son aise, sans rien perdre, sans rien gagner.

L'œil fixé sur la roque et sur la noire, il apportait aux chances de son jeu une imaginaire attention inquiète de l'intérêt le plus personnel, le plus sérieux; il croyait prendre, dans le néant de ses poches vides, des poignées d'argent fantastique qu'il jetait à plaisir sur la couleur de son choix, sans y prendre garde, sans compter, avec un geste supérieur de prodigalité et de grandeur: c'était un joueur admirable!

A-t-il perdu, dans l'enivrante hallucination de la pensée, il recommençait de plus belle, faisant mine de répandre sur le tapis vert les fêtes de son enjeu aérien; au contraire, s'est-il gagné, il saisissait le rateau et raflait, d'une main convulsive, le gain impalpable créé par le mirage de sa folle imagination.

Une nuit, la dernière que Tobie dut passer dans le duché de Lucques, il vint prendre sa place habituelle dans la salle du trente-et-quarante; selon sa coutume de maniaque, il fouilla dans toutes ses poches, sans y rien trouver; il tourna et retourna une bourse brodée par Geneviève, et il découvrit qu'elle n'était point balsée. Pour la première fois, il parut comprendre l'absence réelle de l'argent et l'impossibilité de jouer; il hésita quelques minutes, il s'adressa à un des voisins qui le regardait avec une attention bienveillante, et qui était précisément un des plus célèbres médecins de l'Italie.

—Mon cher ami, lui dit-il, prêtez-moi donc cinq cents francs!....

—Les voilà, mon cher Tobie, et bonne chance!

Le docteur s'approcha aussitôt du croupier et lui dit:

—Monsieur, je m'associe à M. Vandalet; j'ai fait un bon étoile, et nous jouons de compte-à-demi; ceci est plus sérieux que vous ne croyez!.... Allez!....

Dans toutes les histoires de folie, il y a un médecin bon et compatissant, qui se consacre, qui se dévoue aux intérêts de la science et de l'humanité; parfois, dans ces sortes d'aventures, un docteur ressemble au *Deus ex machinâ* des anciens!

La galerie tout entière cessa de jouer pour assister aux péripéties probables de cette singulière partie; Tobie joua donc tout seul, et en peu de temps il amassa devant lui des sommes considérables que chaque nouvelle mise venait augmenter et grossir à vue d'œil; à vrai dire, il ne jouait pas: il gagnait!

Lou eût dit que l'objet de cet or, qu'il remuait sous ses doigts crispés, donnait à ce pauvre fou le délire d'une seconde folie: sa figure devint effrayante; la sueur coulait sur son front; ses yeux se fermaient et se rouvraient sans cesse; ses lèvres se contractaient par des mouvemens horribles; il déchiquetait, avec ses ongles, les franges du tapis vert; et tout à coup, dans le paroxysme de cette fièvre, il porta ses deux mains sur sa poitrine et la déchira jusqu'au sang.

On s'imagine, un instant, que Tobie allait succomber à tant d'émotion, de fatigue et de bonheur: il pencha mollement sa tête, comme un homme épuisé qui cherche un peu de sommeil; il grimaça comme un fou qu'il était; il regarda tour à tour les sadistes, les croupiers, la banque et les parties; enfin, il prit à pleines mains tout son argent, son trésor tout entier et le poussa sur le tapis vert, comme un enjeu suprême, comme un défi qu'il voulait jeter au hasard!

Il se fit un long silence; le tailleur murmura:

—Le jeu est fait; rien ne va plus!

—Attendez! s'écria Tobie; j'ai mis sur la rouge et je tiens la perdre.... Je tiens sur la noire!

—C'est convenu! répondit le tailleur; et en même instant, les cartes de la partie tombèrent une à une....

—Ah! j'ai gagné!.... s'écria, Tobie, et aussitôt, frappé de mort, le malheureux Tobie-le-Fou tomba sur le tapis vert, comme un jeune homme qui s'est tué d'un coup de pistolet, pour une maîtresse infidèle!

Et le malheureux fou expira avec des larmes; il rendit le dernier soupir avec le nom de son cœur!

Le soir même devoit miraculeusement guérison qui fit grand bruit dans tout le duché, une chaise de poste, offerte par une nouvelle Italienne, emportait Geneviève et Tobie; on les crut de retour à la hâte, sans doute afin qu'ils fussent heureux un peu plus tôt!

Les hommes les plus élégans, les femmes les plus belles, daignèrent former, en leur honneur, une escorte magnifique, tout-à-fait digne d'un prince et d'une princesse en voyage; on les accompagna bien loin, hors de la ville, et on leur dit adieu du geste, du regard et de la voix, en les inondant de souhaits, de baisers, de cadeaux, et de fleurs!

Une très jolie dame s'approcha de la voiture et s'adressant au bienheureux joueur: Monsieur Tobie, lui demanda-t-elle, est-ce que vous jouerez encore?

—Non! je ne jouerai plus; j'aimerai—C'est encore une folie, peut-être, mais la plus douce et la plus belle folie de ce monde!

LOUIS L.

CONVENTION WHIG.

☞ Les whigs de la Paroisse d'Orléans et des paroisses environnantes ont délégué assister à la convention whig qui doit être tenue à Baton-Rouge le 22 courant, sont prévenus que le comité d'arrangemens nommé par les délégués résidant en ville, a pris les dispositions nécessaires pour leur transport et qu'on peut avoir des billets pour le passage en s'adressant à une des personnes ci-dessous nommées:

J. A. Ameling,	R. Roderiguez,
F. C. Conzad,	Saml. Thompson,
Adolphe Layet,	O. Creen,
A. Beard,	J. N. Hall,
O. Karshoudt,	J. H. Leverich,
R. W. Montgomery,	J. B. Walton,
	S. W. Nye.

OPINIONS COMPARÉES DE HARRISON ET DE VAN BUREN RELATIVEMENT A L'ABOLITIONISME.

GÉNÉRAL HARRISON.—Il commence sa carrière en décembre 1805, étant gouverneur de l'Indiane, il publie un ouvrage dans lequel il approuve des pétitions ayant son approbation, comme étant basé sur l'ordonnance de l'Etat de New York, l'ordonnance de 1787 qui prononce la résolution suivante:

"Attendu que toute extension de l'esclavage tend à perpétuer de l'esclavage dans les Etats Unis et un sujet de la plus haute importance, il peut devoir, sont prise de passer pour être politique pour ce Etat; et attendu que nous nous consolons, Missouri et l'Arkansas une fois admis, l'esclavage comme condition d'admission dans un mal déplorable, et que l'Union c'est-à-dire qu'il voudrait voter dans notre opinion on pour l'admission pure et simple sans imposer l'obligation de prohiber, que pour fournir la constitution pour prévenir l'extension, et que comme condition d'abolir l'esclavage.

Sur cette question importante du Missouri, il s'est rangé du côté de l'esclavage et a voté avec les membres du Sud; la Constitution des Etats Unis ne pouvant pas supprimer l'esclavage, le congrès le droit d'exiger des nouveaux Etats qu'ils ne fassent point de l'esclavage une condition de leur admission dans l'Union. C'est pourquoi il est:

En 1820, il termine ainsi son ouvrage: "Je ne crois pas que les ministres, quelque zèle, quelque talent, quelque ardeur, quelque ferveur, et quelque sagesse, ne puissent rien faire pour les Etats-Unis, sans leur concours, et sans leur bonne volonté, et sans leur bonne volonté, et sans leur bonne volonté